



HAL
open science

LE DESSEIN IDENTITAIRE DES RÉGIONS FRANÇAISES

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. LE DESSEIN IDENTITAIRE DES RÉGIONS FRANÇAISES. Joël Bonnemaison Luc Cambrésy Laurence Quinty-Bourgeois Les territoires de l'identité, L'Harmattan, pp.125-139, 1999, 2-7384-7462-4 10.13140/2.1.1206.3041 . halshs-01441926

HAL Id: halshs-01441926

<https://shs.hal.science/halshs-01441926>

Submitted on 20 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le dessein identitaire des régions françaises

Gérard-François DUMONT
Université de Paris-Sorbonne

Après 182 années d'organisation territoriale fondée¹ sur le découpage départemental issu de la Révolution, la France instaure, par la loi du 5 juillet 1972, des établissements publics intitulés "régions". Par la loi du 2 mars 1982, ils vont devenir collectivité territoriale. Ces régions respectent les frontières départementales, puisqu'elle sont organisées en regroupant les aires géographiques de plusieurs départements, de deux (Alsace et Nord-Pas-de-Calais) à huit (Midi-Pyrénées).

Dans leur volonté d'émancipation vis-à-vis tant de l'État que des départements, ceux-ci confortant leur autonomie grâce aux lois de décentralisation basées sur le principe de non-dépendance hiérarchique, les régions ont cherché à exister en tant que telles. Elles ont essayé de se forger une identité, c'est-à-dire de nouer les hommes et l'espace où ils résident dans une communauté de destin permettant de les identifier, et donc de les distinguer.

Cette démarche correspondant à une volonté d'autonomie a donné lieu à des initiatives diverses et a, dans une certaine mesure, en à peine deux décennies, rendu le fait régional en France "incontournable", pour reprendre un adjectif à la mode. Différents sondages viennent confirmer cette réalité nouvelle, comme par exemple l'enquête OIP/Conseils régionaux 1994², selon laquelle 61 % des Français sont capables de citer le nom de la région dans laquelle ils habitent. Cette proportion paraît même réconfortante lorsqu'on se rappelle la relative pauvreté de l'enseignement de la géographie dans les dernières décennies et la dénomination courante d'une région, telle "PACA"³, qui fait plus penser à du "basic french" qu'à un nom capable de s'incruster dans la mémoire collective.

La région se révèle donc non pas seulement comme une nouvelle entité administrative, mais aussi comme une nouvelle identité spatio-culturelle, géosymbolique, voire géopolitique. Cette naissance territoriale conduit à se poser notamment trois questions.

– La région résulte-t-elle d'une émergence ou d'une résurgence ? Autrement dit, ne serait-elle pas fondée sur des frontières ou des liens anciens ?

– A leur tour, les nouvelles limites résultant de l'organisation régionale ont-elles été construites comme des frontières ou des liens ? Suivant le cas, le dessein identitaire régional se positionnerait entre le particularisme et l'identité que nous qualifierons d'active.

– Enfin, si l'apparition d'une nouvelle entité n'est pas niable, bénéficie-t-elle d'une image plus ou moins stéréotypée ou d'une véritable identité ?

Anciens ou nouveaux confins ?

La dialectique émergence-résurgence conduit à une analyse partagée. Il paraît en effet difficile de parler de résurgence alors que le statut et la géographie des régions françaises correspondant au découpage de 1972⁴ sont souvent fort éloignés des situations historiques. Les

¹ On ne saurait bien entendu omettre l'échelon de base, la commune.

² *L'identité des régions en France et en Europe*, Toulouse, 26 janvier 1995, p 181-206.

³ Provence-Alpes-Côte d'Azur.

⁴ Ce que nous appelons le découpage de 1972 date en fait généralement du décret du 2 juin 1960, mais la région ne prendra une réalité juridique qu'avec la loi du 5 juillet 1972. On aurait très bien pu imaginer une procédure produisant

provinces d'Ancien Régime connaissaient des pratiques, des institutions et des législations (lois et coutumes) fort diverses, et la monarchie n'a jamais eu le moyen d'imposer leur unification. Le pouvoir royal central était obligé de composer avec les réalités territoriales secondes, de les laisser subsister. Pour comprendre la pluralité régionale d'alors, une référence possible est celle des communautés espagnoles contemporaines, au statut varié, qui conduisent à se demander s'il ne faudrait pas, comme du temps de Philippe II choisissant Madrid comme capitale, parler du "Royaume des Espagnes".

Les régions 1972 sont des institutions réglementairement équivalentes qui n'ont pas – ou si peu – la possibilité de déroger au principe de l'unicité nationale. Leur marge d'intervention est fort modeste. La philosophie de l'unité l'emporte largement en France sur l'esprit de diversité, empêchant l'application du principe de subsidiarité⁵. La pratique administrative et politique française a conservé une manière très unitaire d'aborder les questions, notamment en raison de l'existence de grands Corps d'État : Génie rural dans le développement de l'agriculture, Ponts et Chaussées dans la politique urbaine,... sans oublier l'École Nationale d'Administration dont on sait la part considérable et croissante qu'elle a prise dans le gouvernement et dans les partis politiques⁶ (y compris au Front National). L'affirmation de différences est donc très limitée puisque, par exemple, les régions n'ont guère de facilité pour adapter la réglementation. Autrement dit, la fonction normative, en France, reste largement centralisée, ou plutôt centralisatrice. L'équilibre entre unité et diversité qui a pu exister à certaines périodes de l'Ancien Régime a laissé place à tout une série de domaines où la diversité n'est pas de mise⁷.

Il y a donc une différence de nature entre les provinces françaises traditionnelles et les régions 1972, qui sont issues davantage d'une composition territoriale que d'une recomposition territoriale.

Pérennité de la rupture territoriale de 1790

En outre, la géographie souligne nombre de différences qui, sauf exception, conduisent à écarter la notion de résurgence de frontières anciennes. En utilisant le cadre départemental, la région 1972 a bien consommé la rupture territoriale de 1790. La France avait connu au cours de son histoire une remarquable stabilité de son découpage territorial. Les provinces "étaient des combinaisons spatiales plus complexes {que les "pays" gallo-romains}, constituées pour l'essentiel à l'époque féodale, et que la pratique des apanages, en les réattribuant périodiquement à des princes de sang, a contribué à stabiliser jusqu'à leur réunion définitive au domaine royal. Elles se sont maintenues dans les divisions administratives de la monarchie absolue, particulièrement sous la forme des grands Gouvernements de 1789"⁸. Les régions 1972 sont loin de ce schéma. Certes, la mer, les montagnes ou les frontières, tout autant ou plus que les choix opérés, imposent certaines réalités territoriales avec la Bretagne, l'Alsace, la Lorraine ou la Franche-Comté. Même dans ce cas, l'histoire n'est pas retrouvée. La Bretagne de 1972 n'est pas

alors (au plus tard en 1982, par exemple) un autre découpage. Mais le conservatisme a prévalu. La Normandie est restée duale, l'Indre, qui avait souhaité rejoindre le Limousin, est restée dans le Centre,... La véritable rupture qu'a été l'inscription de la région dans le mouvement de décentralisation (Cf Lanversin (de), Jacques, 1989, *La région et l'aménagement du territoire*, Economica, Paris, p 73) ne s'est pas accompagnée d'une rupture équivalente dans le découpage géographique. D'où un "choix criticable". Cf Gamblin, André, 1994, *La France dans ses régions*, Editions Sedes, Paris, p. 14.

⁵ On a pu être étonné lorsque le Parlement Européen a, en 1990, écouté un rapport sur le principe de subsidiarité (Doc A3 163/90), optant en réalité en faveur d'un fédéralisme largement décentralisé, rapport présenté par M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien Président de la République française (1974-81), car la décentralisation n'avait guère avancé sous son septennat. Mais, revenu aux affaires par la voie d'élections locales, l'ancien Président avait ensuite largement enrichi son expérience.

⁶ Aux élections présidentielles de 1995, quatre sur cinq des principaux candidats étaient issus de l'ENA et le second tour se joua entre deux anciens élèves de cette institution.

⁷ Même pour des sujets qui intéressent directement les régions. Ainsi, leur marge de manœuvre pour les impôts dont elles perçoivent la totalité est extrêmement étroite ou même nulle dans les critères de répartition.

⁸ Planhol (de), Xavier, 1988, *Géographie historique de la France*, Fayard, Paris, p. 196.

la Bretagne du début du XVI^{ème} siècle, qui va être définitivement annexée à la France par le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, puis avec Louis XII, et l'union de sa fille Claude avec François Ier. Il lui manque ce qui formait son Sud-Est avec Nantes.

Plus généralement, les frontières régionales suppriment ou rectifient la quasi-totalité des frontières provinciales. Par exemple, le dessin de la région Midi-Pyrénées ne correspond guère aux découpages historiques. Il englobe des territoires qui appartenaient au Comté de Foix, une partie du Languedoc, une partie de la Guyenne, et enfin une partie de la Gascogne. Certes, le découpage de 1790 avait essayé, selon la formule de Condorcet, de "concilier les changements avec les convenances locales" et en conséquence refusé l'application du système géométrique utilisé aux États-Unis (pour un territoire pratiquement vide), et demandé par Le Trosne en 1779. Mais le principe général, "se rendre au chef-lieu en une journée", s'inspirait d'un rationalisme visant à détruire les anciennes provinces. Même s'il a été parfois respecté dans la fixation de certaines limites départementales, l'ancien cadre provincial n'avait plus de signification organisationnelle. Pour défendre son projet, Thouret déclare que les provinces "seront divisées, mais continueront à avoir une existence morale". Cette existence a fait long feu puisqu'elle n'a même pas été prise en compte dans le découpage 1972. Elle ne pouvait d'ailleurs sans doute pas l'être, car cela aurait supposé une révision des limites départementales, voire une suppression des départements.

Ainsi, émergence semble un terme plus approprié que résurgence. Néanmoins, sa généralisation à toutes les régions reste dangereuse : ne faut-il pas faire la différence entre d'une part la Bretagne, la Corse ou l'Alsace et d'autre part la région Rhône-Alpes ou Midi-Pyrénées ? Les premières ont un nom qui baigne dans l'histoire; elles ont une aire géographique qui donne sens. La Bretagne voit d'où elle vient, de l'Armorique. L'Alsace connaît ce qui la distingue, en particulier une langue régionale. La Corse reste héritière – prisonnière parfois – de son esprit insulaire. Comment, pour de telles régions, ne pas parler de résurgence plutôt que d'émergence ? N'y aurait-il pas en définitive dualité entre des entités régionales correspondant à un découpage territorial nouveau et d'autres qui auraient pratiquement recouvré leur dimension spatiale mise entre parenthèses pendant 182 ans ? La réalité identitaire des premières ne fait-elle pas penser à certains États issus de la colonisation et qui éprouvent tant de difficulté à trouver leur identité ?⁹

Ce n'est pas sûr. Certes, la Bretagne a souhaité qu'on lui rende Nantes, mais le Pays-de-Loire ne veut pas s'en séparer; des voix s'élèvent pour que l'on réunisse les deux Normandies, afin que le Pont de Normandie, cette merveille, serve à autre chose qu'à permettre aux gens de Honfleur d'aller plus facilement faire leurs courses au Havre et enfin les gens de Nice éprouvent des réticences à être dirigés de Marseille. Mais certaines régions (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées) dont les frontières ne correspondent pratiquement en rien avec celles d'anciennes provinces, regroupent à l'intérieur de leurs limites des territoires porteurs d'histoire et d'identité.

D'une part, les régions 1972 couvrent une aire incluant de nombreuses traces identitaires. D'autre part, sous l'unanimité nationale imposée par la Révolution, et conformément à l'argument de Thouret, l'idée d'une organisation provinciale de la France a survécu, facilitant dans les années 1970 et 1980 l'approvisionnement des Français à l'idée régionale.

Les régions, dans leur quête d'identité, disposaient de deux stratégies, l'une cultivant le particularisme en fermant leurs territoires d'une frontière, au risque d'éclatement de l'identité de la France, et l'autre faisant de leurs territoires un lien, en privilégiant une identité active. Comment ces deux stratégies ont-elles été suivies ?

⁹ Citons par exemple l'Algérie et le Pakistan. Concernant ce dernier pays, cf *Le Monde*, 5 septembre 1995.

La tentation écartée de la frontière

Dans un univers où les effets de la mondialisation ont notamment pour conséquence le besoin de se distinguer pour exprimer une différence, les tenants du centralisme ont été fort inquiets de la régionalisation. N'allait-elle pas faire éclater la France, l'identité nationale, ouvrir la boîte de Pandore d'une dispersion identitaire renforcée par des incohérences engendrant le gaspillage et l'inefficacité ?

Les exécutifs des régions, qui sont également les maîtres du législatif, n'allaient-ils pas considérer qu'ils pouvaient se passer de l'État, et donc de l'héritage identitaire national, et ce d'autant plus que, dans le même temps, progressait dans la Communauté européenne une certaine conception du fédéralisme prenant en compte les régions. En outre, il apparaissait que les largesses financières de Bruxelles étaient beaucoup plus grandes que celles de l'État, dont la tendance était au rétrécissement.

D'un côté, Bruxelles déverse par sa politique régionale, plus précisément par ce qu'il est convenu d'appeler les fonds structurels¹⁰, des sommes très importantes. Par exemple, les trois objectifs dits "Objectif 1" (en faveur des régions en retard de développement ou connaissant de graves difficultés), "Objectif 2" (reconversion des régions ou bassins d'emploi affectés par le déclin industriel), "Objectif 5B" (développement des zones rurales fragiles) représentent, pour les collectivités territoriales françaises concernées, 40 milliards de francs de 1995 à 1999.

D'un autre côté, l'État organise des contrats de plan dont l'un des résultats les plus apparents est de faire contribuer la région au financement de grandes infrastructures (universités, autoroutes, chemins de fer,...) qui étaient auparavant du ressort exclusif du budget de l'État et qui demeurent, le plus souvent, sous sa responsabilité réelle.

Tout cela aurait pu encourager les régions à se refermer dans leur coquille, à privilégier ce qui peut faire leur plus grande particularité (langue régionale par exemple) et à se fermer aux contingences nationales. Ce particularisme a d'ailleurs donné lieu à des démarches dont certaines n'ont pas été loin d'aboutir. Ainsi, alors que Jacques Médecin, maire de Nice, disposait d'un poids politique important, les Alpes-Maritimes ont failli pouvoir créer une nouvelle région en se séparant de Provence-Alpes-Côte d'Azur¹¹. De même, les deux départements du sud-est de la région Centre, l'Indre et le Cher, ont essayé de faire prévaloir leur particularisme berrichon sur leur appartenance à la région Centre.

En fait, les régions se sont résignées à adopter la formule poétique proposée par Marc Censi, Président du Conseil régional Midi-Pyrénées écrivant de la sienne :

Ainsi, sans avoir consulté,
Le Prince, seul, a géminé
Le Midi et les Pyrénées.
Le regretter ou exulter
Est également inutile.
Nous existons. Ainsi soit-il¹².

L'esprit de lien

Dans le même temps, elles ont rapidement compris que l'esprit d'ouverture devait être privilégié sur l'esprit de fermeture, que l'esprit de lien devait l'emporter sur l'esprit de frontière. Une entité ne prend sens que lorsqu'elle réussit à se faire connaître, à développer vis-à-vis de

¹⁰ Dumont, Gérard-François, 1994, *L'aménagement du territoire*, Les Editions d'Organisation, Paris.

¹¹ A ce propos, on peut rappeler que la ville de Nice n'a voulu organiser aucune manifestation à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, puisque le Comté de Nice n'a pu se rattacher à la France qu'en 1860.

¹² *Réussir Midi-Pyrénées*, Toulouse, mai 1991.

l'extérieur une identité active, correspondant au choix d'une évolution durable de l'esprit régional. Au lieu d'unifier les terroirs souvent disparates réunis dans les régions, en les incitant à trouver et à contempler une sorte de nombril symbolisant leur unité et leur réunion en un seul territoire, les régions ont généralement cherché à s'unifier sur un projet commun, comportant bien entendu nombre d'actions internes à la région, mais ayant pour objectif de la positionner autant par rapport aux autres que par rapport à elle-même.

Les régions sont donc parties à la recherche de leur identité en soulignant autant le caractère exclusif de leurs propres attributs que leur complémentarité avec d'autres¹³. La complémentarité a été autant facteur d'émergence identitaire que les particularismes locaux. Cet effort pour trouver des liens, qui auraient pu brouiller les identités, a au contraire contribué à les construire. Prenons quelques exemples.

En octobre 1989, Olivier Guichard, Président de la région Pays de la Loire, lance, dans le cadre de la Conférence des régions périphériques maritimes, la commission Arc Atlantique. Il s'agit de progresser grâce à des actions de coopération et d'équilibrer la "tentation de l'Est" existant dans l'Union Européenne. Cet Arc Atlantique "*donne un poids existentiel dont les promoteurs ont besoin pour leur auto-légitimation*"¹⁴. Il s'est révélé un tel facteur d'identification qu'aux dix-neuf régions de départ se sont associées onze autres régions du Royaume-Uni, d'Espagne et du Portugal. Le type de coopération mis en œuvre est d'origine géographique, étant précisé que la continuité territoriale ne doit pas être arrêtée par la mer. Par exemple, la coopération bilatérale, très ancienne, entre la Cornouaille et le Finistère, doit être considérée comme transfrontalière.

La réussite de l'Arc Atlantique provient de la combinaison entre des caractéristiques géographiques et une approche pragmatique. Il ne s'agit pas de développer une coopération permanente entre trente régions qui courent du 36ème au 58ème parallèle, du nord de l'Écosse à Algésiras, mais d'organiser des coopérations à géométrie variable.

De la géographie à Salvador Dali

Un autre exemple significatif est celui de la communauté de travail des Pyrénées¹⁵. Cette association a été fondée le 4 novembre 1983 à Pau¹⁶ sur une réalité géographique et une approche positive de cette réalité : les Pyrénées ne sont pas une barrière, mais constituent un domaine montagneux commun aux sept régions (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Catalogne, Aragon, Navarre et Euskadi) et l'État (Andorre) concernés. Dans le cadre de cette structure de réflexion et du projet, ces territoires se sont aperçus que, grâce aux Pyrénées, ils avaient quelque chose en commun qui remonte loin dans l'histoire de leurs espaces et de leurs peuples¹⁷. "*Cela a été le premier pas vers cette découverte ou cette redécouverte d'une identité*".

Il s'agissait effectivement d'un premier pas vers la connaissance de soi-même par l'appropriation spatiale. Marc Censi ajoute :

"Chemin faisant, mettant en commun nos expériences, nos projets, nos réflexions dans les domaines les plus divers, nous avons découvert une autre dimension, celle de l'isthme européen qui dépasse très largement la simple notion de Massif pyrénéen. L'isthme européen est cet étranglement de continent européen entre Atlantique et Méditerranée qui, pour des

¹³ Il est vrai que le contexte économique encourageait cette démarche. Cf Dumont, Gérard-François, 1993, *Economie urbaine, villes et territoires en compétition*, Editions Litec, Paris.

¹⁴ Retailé, Denis, "Localiser, relier, découper, pratiquer la géographie régionale", *Historiens et géographes*, n° 346, décembre 1995, p. 170.

¹⁵ Cf notamment *Demain Midi-Pyrénées*, Privat, Toulouse, 1993, p. 55-56.

¹⁶ *Le Magazine de Midi-Pyrénées*, n° 38, avril 1995, p. 10-11.

¹⁷ Censi Marc, 1995, in *L'identité des régions en France et en Europe*, Journée d'étude du 26 janvier Toulouse, p. 161. La même remarque pourrait être faite à propos des populations de l'Arc Atlantique qui ont eu en commun la civilisation des mégalithes.

raisons géographiques, est devenu le point de concours de deux axes de très grande circulation : l'axe Nord-Sud entre la Péninsule ibérique¹⁸ et le reste de l'Europe et l'axe Est-Ouest entre la Méditerranée à l'Atlantique".

Le pur géographe peut estimer que l'isthme en question est une langue de terre plutôt large, mais il retiendra l'importance de la référence à la science de l'espace. Cette réflexion conduit le Président Censi à penser que le Sud-Ouest est au point de rencontre de quatre mondes :

"le monde atlantique qui va jusqu'à l'Amérique du Sud, le monde méditerranéen qui s'étend vers le Moyen-Orient, le monde arabe et le monde wisigothique, celtique, qui a poussé des incursions jusqu'au Portugal"¹⁹.

A ce stade de réflexion, de géographie historique, le Président Censi explique comment, un jour, il a compris pourquoi Salvador Dali situait le centre du monde à la gare de Perpignan, peut être d'ailleurs après un raisonnement autrement plus surréaliste !

Construire un destin identitaire non en considérant l'intérieur de ses frontières, mais en examinant sur quoi elles s'ouvrent, est une démarche que l'on retrouve également avec les régions du Sud de la France. Le 25 juillet 1990, jour de la Saint-Jacques, douze présidents de régions du Sud de la France et du Nord de l'Espagne²⁰ se réunissent pour créer l'Association "*Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle*". Il s'agit de réhabiliter les chemins et, en même temps, de "*faire revivre les principaux sites qui jalonnent les chemins de Saint-Jacques*". Ce jour là, la dimension spatiale est présente tant dans son appropriation locale que dans sa dimension identitaire. Le lieu de la rencontre avait été soigneusement choisi : le lieu-dit "La Croix des Trois Évêques", sur le plateau de l'Aubrac. Cette rencontre donne à ces régions une identité européenne et spirituelle. Européenne, parce que les Chemins de Saint-Jacques, qui parcouraient l'Europe entière, symbolisaient la civilisation européenne; spirituelle, compte tenu de leur dimension religieuse. La coopération interrégionale débouche ainsi sur le rappel d'une communauté de destin, européenne et chrétienne. L'ambition alors proposée par Marc Censi est d'ailleurs celle-là lorsqu'il déclare qu'il faut "rompre à la fois nos chaînes et nos amarres pour que surgisse un nouvel humanisme que nous proposons à l'Europe". Cette initiative va d'ailleurs être retenue par le Conseil de l'Europe pour que "*le premier itinéraire culturel européen*" permette "*d'équilibrer les échanges internationaux à travers une symbolique puissante*". Il s'agit de trouver un "*nouvel élan culturel et socio-économique dans les racines civilisatrices des Chemins de Saint-Jacques*"²¹.

L'appropriation identitaire par la participation à des projets qui font, des frontières, des liens est une démarche spatio-culturelle assez générale mise en évidence par d'autres exemples de régions françaises. Ainsi, de 1991 à 1993, la Corse a développé un programme de coopération avec la région frontalière de Sardaigne, programme ensuite élargi pour la période 1994-1999 à la Toscane. Il s'agit notamment de désenclaver l'entité géographique corso-sarde et de valoriser l'espace marin, par exemple grâce à la constitution du Parc marin international des Îles Lavezzi et de l'archipel de la Maddalena. D'autres initiatives ont été prises par les régions de l'Est et du Nord de la France. Enfin, une autre réalité de géographie physique, le Bassin parisien, est réapparue dans la géographie humaine avec la création, en 1992, de la Conférence permanente des Présidents de région du Bassin parisien qui a débouché sur la création de liens financiers

¹⁸ Et dans une certaine mesure l'Afrique. C'est par cette voie qu'au Moyen Âge la science arabe a pénétré dans l'Europe de l'Ouest.

¹⁹ Sans oublier les Vandales qui passèrent par là pour aller conquérir l'Afrique du Nord et aboutir à Rome, laissant au passage leur nom à l'Andalousie.

²⁰ Andorre, Aquitaine, Aragon, Auvergne, Catalogne, Corse, Galice, Euskadi, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Navarre, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

²¹ *Le Magazine de Midi-Pyrénées*, n° 26, Été 1992, p. 39.

précis. En analysant en outre certains aspects de l'évolution démographique de cet ensemble²² et l'évolution des transports, c'est une véritable entité qui semble apparaître.

Identité virtuelle ou réelle ?

Le souci identitaire des régions s'est exprimé à travers de multiples initiatives reposant sur le principe qu'il n'y a pas d'avenir sans racines. Les régions se sont livrées à une véritable quête identitaire dont on peut se demander si elle a fait émerger une identité virtuelle ou une identité réelle. Autrement dit, l'identité est-elle naturellement ressortie de cette quête ou faut-il y voir des images, des apparences, une vitrine, un miroir dont l'arrière est fort différent ?

L'ambition était de mettre en avant une culture régionale, c'est-à-dire "l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs" qui caractérisent la région puisque la culture "englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances"²³.

Comme il n'est pas dans le pouvoir d'une assemblée de créer la culture régionale, la démarche a consisté à mettre en avant des symboles et à promouvoir ou soutenir des activités liées au patrimoine : donner à voir des lieux, directement ou par l'intermédiaire de fictions, encourager les publications régionales, aider les langues régionales.

Une première démarche symbolique a concerné leur intitulé, pour certaines régions dont le nom n'a rien d'historique. En 1990, Marc Censi émet l'idée d'appeler Midi-Pyrénées "l'Occitanie centrale". *La Dépêche du Midi* approuvait cette idée car elle y voyait une prise en compte de la dimension culturelle de la région²⁴. Mais l'idée n'a pas progressé davantage. En revanche, à l'exemple du département des Côtes du Nord devenu les Côtes d'Armor²⁵, la région Centre a entrepris une démarche semblable. Après des mois de consultation, le Conseil régional a finalement approuvé en décembre 1994 le nom de Centre-Val de Loire qui ne pourrait devenir définitif qu'après une longue procédure²⁶ (avis du ministre de tutelle, des conseils généraux, du Conseil d'État, vote du Parlement,...).

La guerre des logotypes

La recherche de symboles s'est concrétisée tout particulièrement dans les logotypes, qui ont fait l'objet de deux approches fort différentes selon les régions. Certaines ont puisé dans leur histoire pour trouver les sources de cet écusson des temps modernes qu'est le logo. D'autres, faisant table rase du passé, ont fait appel à des créateurs d'images. C'est ainsi que, selon les goûts, certains pourront détester le logo de la Bretagne, où quatre traits symbolisent les quatre départements, et regretter l'emploi insuffisant de la traditionnelle hermine. D'autres apprécieront la région Midi-Pyrénées qui a retenu la croix qui figurait sur les armes des comtes de Toulouse et qui fut portée pour la première fois par Raymond de Saint-Gilles, l'un des chefs de la première croisade, en 1095.

Dans le cas de la Bretagne, l'idée était que le logotype créé par la mercatique donnait une idée "moderne", plus aérée que la figure héraldique chargée d'histoire. A chacun de se faire un avis pour savoir si le logotype de la Bretagne satisfait aux quatre critères théoriques définis par un spécialiste : "être unique, émotionnel, intemporel et universel"²⁷.

²² Cf par exemple Dumont, Gérard-François, "La population des départements limitrophes de l'Île-de-France", *Les cahiers du Crepif*, n° 47, juin 1994.

²³ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, préambule. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico, 1992.

²⁴ 27 novembre 1990.

²⁵ Changement d'intitulé qui semble avoir été bénéfique, notamment sur le plan touristique.

²⁶ *Les Echos*, 20 décembre 1994, p.14.

²⁷ Caron, Gérard, 1992, *Un carré noir dans le design*, Dunod, Paris.

Quand à celui du Midi-Pyrénées, il est également le fruit de l'histoire récente de la région. En 1984, le Conseil régional crée un drapeau bleu foncé, portant huit étoiles blanches posées en cercle et symbolisant les huit départements. A partir de ces étoiles, des lignes blanches atteignent les petits côtés de l'emblème et, vers la hampe, une petite croix de Toulouse est figurée en rouge (ce qui est une anomalie, car elle devrait être or). En 1986, au moment des premières élections des conseillers régionaux au suffrage universel, Dominique Baudis, le maire de Toulouse, utilise exclusivement la croix pour servir de fond à sa campagne électorale. Élu en renversant la précédente majorité, sa première décision est de troquer le drapeau bleu étoilé de Midi-Pyrénées pour la traditionnelle croix occitane. Son utilisation fera l'objet d'une charte graphique mise en service le 3 octobre 1990. Dans cet exemple, le logotype est certes une image, mais une image à la fois historique par ses origines et son utilisation traditionnelle, et moderne par le recours à une charte graphique.

Fictions et territoire

Une autre démarche identitaire consiste à montrer les lieux, le paysage, les vieilles pierres, les châteaux,... susceptibles de rappeler toute une géographie historique. Dans ce but, il faut réhabiliter, utiliser ces lieux comme décors pour des festivals de tout genre, pour des spectacles dont certains ont pour thème l'histoire régionale. Car cette dernière réapparaît après des décennies de quasi mise entre parenthèses puisqu'il n'appartenait pas à l'État de privilégier des manifestations mettant plus en évidence des réalités locales que l'identité nationale. Cette opposition entre l'unicité et la diversité se retrouve à nouveau exprimée par Marc Censi dans la poésie préfaçant le projet de région "*Réussir Midi-Pyrénées*"²⁸ :

"Serais-tu, France jacobine,
Demeurée tant traumatisée
Que tu parjures la gloire ancienne
De Languedoc et de Guyenne ?"

Le succès du Puy-du-Fou a fait des émules. Ailleurs, le semi-échec peut s'expliquer lorsque certains ont voulu créer une "Région culturelle" au sens de "l'État culturel" dont l'insuccès n'est pas contestable, que l'on se réfère aux analyses de Marc Fumaroli²⁹ ou à la perte de cohésion sociale dont souffre la société française. Par exemple, les Nuits de Castries, lancées par la région Languedoc-Roussillon en 1988, souffrant d'un "défaut de direction artistique et du désordre de la programmation", sont revenues à Castries, et là seulement, en 1994³⁰.

La stratégie consistant à faire voir par la fiction ses paysages et ses pierres a mieux réussi à cette région et à d'autres. En 1987, le Languedoc-Roussillon décide d'encourager le tournage de courts et longs métrages de fictions, de documentaires, de reportages et de films publicitaires. Le conseil régional crée un fonds d'intervention et subventionne indirectement par ses services des films qui vont rendre son territoire présent sur des pellicules. Cela permet à la région, ou plutôt à ses élus, de se positionner comme des stars lorsque l'objectif est là pour les montrer à côté d'autres stars, à vrai dire mieux connues, comme Alain Delon, Nicole Garcia, Bernadette Lafont, Michel Piccoli ou le réalisateur Wim Wenders. Où y-a-t-il, dans cette initiative, dessein identitaire ? Certains utiliseront une formule comme "la région fait son cinéma", au propre et au figuré. D'autres, au contraire, penseront que le cinéma contribue alors à l'émergence de la région, qui connaît un supplément de notoriété parce qu'elle a servi de décor et de cadre de tournage pour des scénarios. Ils ajoutent que l'héritage des décors conservés (et proposés à la visite) vient ajouter au patrimoine régional. D'autre encore insisteront sur le rôle de l'image

²⁸ Région Midi-Pyrénées, Toulouse, mai 1991.

²⁹ 1991, *L'Etat culturel*, B. de Fallois, Paris.

³⁰ Pourcher, Yves, "La culture peut-elle former un territoire ?", *Pouvoirs locaux*, n° 21, mars 1995.

comme instrument de promotion de la région et apport économique³¹. Quoiqu'il en soit, la région Languedoc-Roussillon s'est effectivement bâtie une image cinématographique³² qui est aujourd'hui l'un de ses traits, avec le logo régional apparaissant sur certaines affiches, comme pour *Le belle noiseuse*, de Jacques Rivette (1990) et *Tango* de Patrice Leconte (1992). Le succès a été tel que la région a pu affiner ses critères de subvention et qu'elle a été imitée, notamment par la Franche-Comté³³.

Une autre action culturelle consiste pour les régions à soutenir le livre par des initiatives les plus diverses. Parfois il s'agit d'inviter des auteurs et de leur donner les moyens d'écrire. Parfois il s'agit d'aider des éditeurs dans la promotion des livres publiés dans la région ou parlant de la région : aide à l'équipement, bourse de commandes, catalogue communs, soutien pour un stand dans les salons du livre (Paris, Francfort), achat de livres,... La région est ainsi présente dans les bibliographies et elle a intérêt au succès de la diffusion pour renforcer sa place.

Autres traits identitaires

Un autre outil d'identification passe par la promotion de personnalités représentatives, contemporaines ou non. Ainsi la Haute-Normandie a Flaubert et Georges Braque, la Basse-Normandie Marcel Proust et Sainte Thérèse, la Bretagne Chateaubriand et Pierre-Jakes Helias. La Bretagne recommande d'ailleurs une route touristique, la Route Chateaubriand, parcourant à travers 15 sites l'Ille-et-Vilaine et l'ouest des Côtes d'Armor. Les Pays de la Loire ont Rabelais, Clémenceau et Joaquim du Bellay, l'Aquitaine Montesquieu, Henri de Navarre et François Mauriac, le Midi-Pyrénées d'Artagnan, Bernadette Soubirous et Jaurès, le Languedoc-Roussillon Paul Valéry et Georges Brassens, la Bourgogne Charles le Téméraire et Henri Vincenot.... Tous ces noms sont évocateurs d'images.

Enfin, il ne faudrait pas oublier le rôle donné à la langue régionale là où elle existe, même lorsque son existence est marginale. Comment considérer que l'occitan n'existe pas, alors qu'il a été honoré en 1904 d'un prix Nobel attribué à Frédéric Mistral. Marc Censi ne renie pas cet héritage lorsqu'il envoie en langue occitane, "*Bonna Annada*", ses vœux pour l'année 1991. En région Midi-Pyrénées, la langue d'oc est d'ailleurs soutenue dans son aspect linguistique comme dans son aspect culturel. "*Il s'agit de faire connaître une culture, injustement reléguée à un statut folklorique, à son vrai niveau, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région*", lit-on dans le projet de la région pour 1991. "*30 000 élèves apprennent la langue d'oc à l'école*" précise le projet 1993. "*La culture d'oc fut aussi largement imitée ailleurs : les trouvères copient les troubadours³⁴, et Dante s'inspire des poètes occitans*". La portée de l'action en faveur de la culture occitane veut être objectivement considérée, puisque le texte ajoute : "*Les valeurs occitanes ne suffisent pas, à l'heure actuelle, à fonder notre identité; elles n'en forment pas moins une part de nos racines communes.*"³⁵

Parallèlement, d'autres acteurs que le Conseil régional agissent pour contribuer à cette construction d'identité et cela est particulièrement le cas des médias, télévision et presse. Dans certains cas, des journaux estiment que leur avenir est directement dépendant du sentiment de

³¹ Hébergement des comédiens et des équipes techniques, rémunération des éventuels figurants,... Cet exemple est l'occasion de signaler le développement des recherches sur l'économie de la culture depuis les années 1980. Cf Benghozi, Pierre-Jean et Dominique Sagot-Duvaurox, "Les économies de la culture", *Réseaux*, novembre-décembre 1994.

³² D'autant plus qu'il s'y est tourné (à Carcassonne) l'un des plus grands succès populaires d'un film français de ces dernières années, *Les visiteurs* (1992) avec Christian Clavier et Jean Reno.

³³ *Le Figaro-Economie*, 18 mai 1995, p. XI.

³⁴ Grâce à Aliénor d'Aquitaine qui avait appelé des trouvères à sa cour de Domfront, après son mariage avec Louis VII en 1137.

³⁵ *Demain Midi-Pyrénées*, op. cit, p. 35.

leur appartenance à la région; ils se considèrent alors comme des missionnaires de l'émergence territoriale et cherchent à donner un sens à la notion de région pour les habitants.

Paradoxes

Surtout depuis leur première élection au suffrage universel en 1986, les Présidents de région ont multiplié les actes symboliques : logotype, rencontres internationales, restauration de lieux historiques,... pour donner à leur région, nouvelle entité territoriale, une réalité durable. L'objectif est à la fois de développer un sentiment d'appartenance et d'ériger sa différence. Ce dessin identitaire s'est construit dans des conditions souvent paradoxales. Ainsi, il y a à la fois résurgence et émergence selon les choix spatiaux effectués par l'État dans le découpage des régions. Quelques régions ont pu occuper le lit de provinces de l'Ancien Régime, d'autres non. Il y a eu affirmation de certains particularismes, même si la recherche d'une identité par l'ouverture a prévalu, avec une forte utilisation de la géographie. Le risque de tribalisation a été écarté.

En troisième lieu, on peut s'interroger sur l'aspect virtuel ou réel des actions de construction identitaire conduites par les régions. Certains peuvent considérer qu'il conviendrait de parler d'images plutôt que d'identité, car l'image se définit comme quelque chose qu'on élabore, qu'on construit, ce qui correspond à la démarche des régions. Mais lorsque cette dernière consiste simplement à laisser resurgir ce qui était masqué par la volonté centralisatrice et unificatrice de l'État, ce n'est pas une image que l'on construit, c'est une identité qu'on laisse voir. Si le virtuel a beaucoup fait parler de lui, par exemple à travers des logotypes sans âme, le réel régional a effectivement émergé ces dernières années dans la quête du patrimoine, de l'histoire, de la gastronomie et d'autres spécificités locales.

Les régions, nouvelles identités spatio-culturelles, ont néanmoins un dessein identitaire relativement brouillé. D'une part parce que leur marge d'intervention dans le domaine culturel reste modeste tant en raison de l'appétit de l'"Etat culturel" cité plus haut, qui génère d'importants frais de fonctionnement, que d'un cadre réglementaire de l'action culturelle dont l'esprit et la lettre restent fortement centralisateurs.

D'autre part, les personnes qui sont acculturées et qui, pour des raisons personnelles ou collectives, ou parfois parce qu'elles sont venues d'ailleurs, cherchent à s'enraciner, ont bien des difficultés à identifier la région dans sa dimension culturelle. L'identité régionale se trouve en effet en parallèle, voire en concurrence, avec d'autres identités, départementales ou locales.

En définitive, les nouvelles entités que sont les régions découvrent que leur identification la plus forte s'exprime dans leur réalité géographique, et pour celles dont le périmètre est davantage une résurgence, dans la géographie historique. Les premières impriment leur destin dans l'histoire contemporaine, en utilisant entre autres des matériaux divers du passé. Les secondes ont déjà un destin parce qu'elles sont présentes en tant que telles dans l'histoire.

L'exemple des régions françaises montre que le territoire est un facteur essentiel d'identité et que l'identification par le lien est peut-être tout aussi importante, voire plus efficace, que celle par la frontière. Les régions ont donc pour la plupart dépassé l'esprit de pré carré ou de champ clos.

Néanmoins, la nation française a encore un long chemin à parcourir si elle veut réaliser le vœu de Goethe :

"Quel bienfait ce serait pour la douce France si, au lieu d'avoir un seul centre, elle en avait dix qui répandraient partout la lumière et la vie!"³⁶

³⁶ Cité par Ulrich, René, 1994, "Ville et culture", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 5, p 877.